

*Initiatives ministérielles*

La mesure législative déposée au Parlement est la preuve que nous respectons le processus de consultation. Elle reflète en effet les préoccupations des Canadiens ordinaires, ainsi que les idées et l'expérience des dirigeants de nos milieux d'affaires et de nos collectivités.

Nous avons écouté le point de vue des Canadiens de toutes les régions du pays. Certains comprenaient déjà qu'il était nécessaire de remplacer la vieille taxe de vente fédérale. D'autres étaient déconcertés par les histoires contradictoires qu'ils entendaient un peu partout. Un grand nombre étaient prêts à accepter la solution de rechange du gouvernement si ce dernier continuait à réduire ses dépenses et s'il fixait le taux de la taxe au-dessous de 9 p. 100.

Mike Wilson a montré aux Canadiens les choix difficiles qu'il leur faudrait faire si le taux était réduit. Le taux de 7 p. 100 est la preuve que le gouvernement écoute et qu'il écoute attentivement.

Au cours des audiences publiques et du débat qui a suivi, les Canadiens ont entendu de nombreux mythes au sujet de la TPS. Le gouvernement s'est donné beaucoup de mal pour expliquer aux gens la nature de cette taxe, les raisons pour lesquelles nous la proposons et les effets qu'elle aura. Cependant, il reste encore certaines idées irréalistes et non fondées au sujet de la TPS.

Je veux profiter de l'occasion qui m'est offerte pour dissiper les craintes qu'éprouvent encore certains Canadiens et pour détruire quelques-uns des mythes. Par exemple, beaucoup de gens ont été amenés à croire que la TPS est une nouvelle taxe qui vient s'ajouter aux taxes existantes. Il faudrait donc que les Canadiens sachent une fois pour toutes que la TPS ne vient pas s'ajouter aux autres taxes, mais qu'elle vient plutôt remplacer une taxe prodigue et destructrice, soit la taxe sur les ventes des fabricants. Cette dernière est une taxe occulte que le consommateur ne voit jamais.

Les Canadiens paient depuis longtemps cette vieille taxe, qui nuit à nos exportations et rend les produits importés moins chers que ceux fabriqués chez nous. La taxe sur les produits et services est effectivement une nouvelle taxe en ce sens qu'elle est moderne et efficace. Elle ne vise pas à accroître le fardeau fiscal des Canadiens, mais bien à répartir ce fardeau plus équitablement entre les divers secteurs de l'économie.

Le deuxième mythe, c'est que certains Canadiens croient que la TPS est nécessaire parce que le gouvernement ne peut pas limiter ses propres dépenses. Depuis son accession au pouvoir, le gouvernement poursuit constamment deux objectifs: réduire les dépenses gouverne-

mentales et réduire graduellement le déficit pour arriver à le supprimer.

Le 15 décembre 1989, le président du Conseil du Trésor a annoncé d'autres compressions budgétaires et d'autres mesures visant à accroître l'efficacité du gouvernement. Ces mesures sont une autre preuve de la détermination du gouvernement à limiter ses dépenses et à bien gérer les affaires de l'État.

**M. Milliken:** Écoutez ces absurdités!

**M. Richardson:** Permettez-moi de parler au député de notre score à cet égard.

Depuis notre arrivée au pouvoir en 1984, nous avons réduit le déficit de près de 8 milliards, puisqu'il est passé de 38,1 milliards qu'il était à 30,5 milliards cette année. En 1984-1985 nous dépensions en programmes et services gouvernementaux 16 milliards de plus que les recettes. Cette année, grâce à une gestion serrée des dépenses et à l'augmentation des recettes, les dépenses de programmes sont inférieures de 9 milliards aux recettes.

Le plan budgétaire déposé en avril fait voir que le déficit va être réduit de moitié en l'espace de quatre ans.

Depuis notre arrivée au pouvoir, le taux d'augmentation annuelle des dépenses de tous les programmes gouvernementaux jusqu'à 1989-1990 a été inférieur de 3,6 p. 100 au taux de l'inflation. Le taux des dépenses de programmes et services rapporté à la taille de l'économie, qui était de 19,5 p. 100 en 1984-1985, a baissé à 16,1 p. 100 en 1989-1990. Si nous n'avions pas diminué autant les dépenses, le fonctionnement des programmes aurait coûté 22 milliards, c'est-à-dire qu'il serait aujourd'hui plus élevé de 21 p. 100.

Les effectifs de la fonction publique ont été réduits de plus de 12 000 personnes, ce qui ramène sa taille au niveau où elle était au début des années 70.

Nous restons déterminés à réduire constamment le déficit, mais cela exige une action soutenue au niveau des dépenses et un régime fiscal stable et fiable qui soutienne la croissance économique.

Le troisième mythe relatif à la TPS, c'est la crainte largement répandue qu'on augmente son taux dans quelques années pour en faire une source de recettes sans bornes. On voit mal pourquoi nous présenterions une mesure aussi visible et aussi discutée que la taxe sur les produits et services dans l'intention d'en augmenter le taux dans quelques années. Si notre objectif était uniquement de nous procurer des ressources sans provoquer la colère du public, il serait beaucoup plus simple de conserver la taxe actuelle, avec tous ses défauts.